

## **Hommage à Maryse CARLIN (1938-2004)**

Les lecteurs de *Recherches régionales* apprendront avec tristesse le décès le 26 juin 2004 à la suite d'une longue maladie du professeur Maryse Carlin, membre du comité de rédaction de la revue depuis 1976, elle y représentait la science juridique et plus particulièrement l'histoire du droit.

Personnalité éminente de l'enseignement supérieur et de la recherche, sa mémoire honore Nice où elle est née le 23 mai 1938 dans une vieille famille du terroir. Après des études secondaires au lycée Albert Calmette, Maryse Carlin s'engage dans la voie universitaire à l'Institut d'études juridiques fondé par le doyen Louis Trotabas. Elle y présente en 1964 sous la direction du professeur Roger Aubenas, l'éminent spécialiste de l'histoire du droit des anciens pays de droit écrit, une thèse de doctorat remarquée sur *La pénétration du droit romain dans les actes de la pratique provençale, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle*. Elle y démontrait ses talents de médiéviste. Assistant puis maître-assistant à la Faculté de droit (1963-1969), la réussite au concours d'agrégation de droit romain et d'histoire du droit couronne ses qualités. Maître de conférences agrégé à l'Université de Lyon, elle devient en 1974 professeur à l'Université de Nice. Elle y occupe divers postes de responsabilité dans les conseils d'administration et dans les conseils scientifiques et jusqu'à la tête de la Faculté de droit en qualité d'administrateur du Campus puis de directeur de l'Ecole doctorale «Interactions nationales, européennes et internationales».

Dans ses activités pédagogiques, de recherches et administratives, elle sut toujours faire preuve d'innovations, de dévouement et de clairvoyance. Elle y gagna l'estime de ses collègues toutes disciplines confondues : juristes et politistes naturellement, mais aussi historiens des facultés des lettres. L'interdisciplinarité lui tenait en effet à cœur ; c'est ainsi qu'elle participa avec le concours de Colette Bonavia, ingénieur de recherches à la création du laboratoire Ermes réunissant spécialistes de science politique et juristes sous la direction du professeur Christian Bidégaray. Elle suivit également les travaux du Centre d'études médiévales de l'Université dirigée alors par le professeur Monique Zerner.

Les étudiants retiendront d'elle ses qualités d'enseignante attentive à leurs difficultés puisqu'elle supervisa le service d'information et d'orientation de l'Université. Dans un souci de diffuser la recherche universitaire (la «littérature grise»), elle créa le service d'édition scientifique de la faculté de droit et collabora pendant 25 ans à la *Bibliographie annuelle en langue française d'histoire du droit* tout en étant attentive au développement de la documentation électronique dans les disciplines juridiques.

Parmi les nombreux enseignements qu'elle a assurés, il faut souligner sa fidélité à la première année de licence : elle dispensa des cours d'histoire du droit et des institutions à plus de trente promotions d'étudiants tout en dirigeant le DEA d'histoire du droit des pays méditerranéens et en assurant la direction des thèses notamment de ceux qui deviendraient ses collègues.

Au-delà de son rôle régional, Maryse Carlin a été une personnalité éminente au plan national qui contribua au rayonnement de notre jeune université. Membre du comité de direction de la Société d'Histoire du droit, elle en organisa en 2000 dans notre ville les Journées Internationales et en publia l'année suivante les actes : *Le temps et le droit*. Elle fut aussi à l'origine des liens scientifiques avec l'Université de Turin qui se concrétisèrent, avec l'aide du doyen Gian Savino Pene Vidari, par la création de l'Université franco-italienne dont

le premier recueil sur *Les Sénats de la Maison de Savoie (Ancien Régime-Restauration)* parut en 2001 à Turin, ouvrage rendu possible grâce au classement et à l'inventaire des fonds du Sénat de Nice qu'elle appela de ses vœux et furent entrepris par Madame Simonetta Tombacini Villefranche sous la direction de Monsieur le directeur Jean-Bernard Lacroix. Cet intérêt naturel pour les sources archivistiques l'avait amenée à soutenir la fondation en 1990 de *l'Association de sauvegarde du patrimoine écrit des Alpes-Maritimes* et à siéger depuis sa création dans le jury du prix départemental de la recherche institué par le Conseil général sur suggestion des conservateurs Rosine Cleyet-Michaud et Geneviève Etienne.

Pendant de nombreuses années, elle siégea au Conseil consultatif puis au Conseil National des Universités, instances de recrutement et participa à trois jurys d'agrégation; en 2000, elle fut choisie pour la présidence de ce même jury. Dans ces instances, elle défendit les valeurs de la recherche universitaire tout en étant attentive aux qualités humaines.

Spécialiste reconnue en Europe de l'histoire du droit privé, Maryse Carlin a apporté des contributions scientifiques à l'histoire du notariat méridional et à la discipline de l'histoire du droit de la famille au Moyen Age et à l'époque moderne (droit testamentaire) et plus particulièrement sur l'évolution de la condition juridique de la femme (depuis les mariages clandestins jusqu'aux rapt de séduction). Elle entreprit également des travaux en histoire du droit pénal, en histoire du droit commercial ou en histoire de l'enseignement privilégiant toujours une meilleure connaissance de l'histoire médiévale de Nice et de notre région. En qualité de membre du conseil de rédaction, elle offrit souvent aux lecteurs de *Nice Historique* la teneur de ses travaux et de ses pistes de recherches.

Les amateurs d'histoire régionale retiendront aussi qu'elle a su, en qualité de codirecteur du Centre d'histoire du droit avec le professeur Paul-Louis Malausséna, créer une «véritable école niçoise» et coordonner entre 1985 et 2001 les activités de recherche de ses élèves et de ses collègues dans plusieurs domaines qui ont renouvelé la connaissance de l'histoire de Nice et de sa région à travers celle de ses institutions : les mutations institutionnelles de l'époque sarde entre 1814 et 1860 ; l'évolution de la frontière des Alpes-Maritimes depuis 1860 ; l'intégration et les particularismes du département de 1860 à 1914; plus récemment, la genèse politique et culturelle des Alpes-Maritimes à l'époque moderne.

Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, M.Carlin était aussi officier des Palmes académiques.

Sa disparition endeuille la communauté universitaire tout comme celle des chercheurs et prive ses disciples et amis juristes et historiens d'un soutien amical et avisé mais son souvenir demeurera dans les cœurs comme dans les esprits.

**Olivier VERNIER**

Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis  
Secrétaire général du Centre d'Histoire du Droit, laboratoire Ermes